



Communiqué - No. 2008-01

Parmi les efforts de votre syndicat pour améliorer la communication avec vous, nos membres, le comité de communication de l'ACMPA est heureux de vous offrir la première édition d'un nouveau **Communiqué trimestriel** mettant en relief les enjeux avec lesquels nous avons composé récemment.

Téléphones dans les bureaux de poste de la catégorie des groupes

Nous voulons souhaiter la bienvenue dans le 21^e siècle du monde commercial aux maîtres de poste de la catégorie des groupes. En effet, après plusieurs années d'une tirade sans fin de la part des représentants de l'ACMPA auprès de la Société canadienne des postes quant à ses pratiques aberrantes, la Société a finalement vu la lumière. Les bureaux de poste de la catégorie des groupes de tout le pays bénéficieront dorénavant de l'installation de lignes téléphoniques et du nouveau système de points de vente au détail (PVD).

Commission des accidents du travail

Veillez noter que nous utilisons l'expression « Commission des accidents du travail » de façon générique, puisque diverses provinces utilisent différentes appellations.

Il y a quelques années, il était rare de voir un membre de l'ACMPA faire une réclamation auprès de la Commission des accidents du travail. Depuis les quelques dernières années, nous avons vu un certain nombre de membres non seulement faire des réclamations, mais nous avons aussi eu à représenter des membres dans des cas d'appel auprès de la CAT, nous amenant même à comparaître devant le tribunal de la CAT. Nous sommes très heureux que la formation pour les membres de l'ACMPA ait été élaborée « à l'interne » par l'ACMPA et que le programme ait été conçu spécialement pour représenter les membres de l'ACMPA. Nous sommes fiers de nos succès dans la représentation des membres de l'Association devant la CAT. Vous trouverez ci-dessous un sommaire de nos succès au nom des membres :

Provinces:	CB	AB	SK	MB	ON	QC	MR	NL	TOTAL
Gagnés	1	1	9	0	7	7	5	11	41
Perdus	7	0	0	0	0	5	2	0	14
En cours	2	1	3	0	16	8	2	2	34

Il importe de reconnaître que ces cas peuvent avoir un impact financier considérable pour les membres concernés. L'ACMPA a réussi à faire réinstaurer les crédits de congé de maladie rétroactivement jusqu'en 2005 dans le cas d'un membre. Dans un autre cas, l'ACMPA a réussi à obtenir 2 200 heures en crédits de congés de maladie retournées au membre (représentant plus de 40 000 \$).

Assurance invalidité

Le comité est aussi heureux de rapporter que l'ACMPA a obtenu de grands succès dans la majorité des appels en ce qui a trait à des réclamations d'assurance invalidité rejetées. L'assurance invalidité est votre droit. Il s'agit d'ailleurs d'une assurance financée par les employés. Il y a une période d'attente de 13 semaines et l'employé reçoit 70 % de son salaire. Un employé ne devrait jamais être privé de sa source de revenu. Si vous êtes sur le point d'épuiser vos congés de maladie et que vous ne pouvez retourner au travail, communiquer avec l'un ou l'autre de vos représentants syndicaux pour obtenir des conseils ou appelez au 1-877-727-2722 pour obtenir une trousse d'invalidité.

Santé et sécurité

Récemment, le comité de santé et sécurité de l'ACMPA a envoyé un bulletin aux maîtres de poste les remerciant de prendre au sérieux leur rôle de représentants de santé et sécurité. Le comité de communication désire vous rappeler que la santé et sécurité est un enjeu critique pour tous les employés. Chacun de nous a un rôle important à jouer pour maintenir notre environnement de travail sécuritaire.

Sondage

Un des objectifs principaux du comité de communication est d'établir une « communication plus riche » avec vous, nos membres, et ce, de façon rentable. Nous joignons donc à votre intention un sondage sur les communications qui nous aidera à mieux planifier les mises à jour futures. Nous vous demandons de prendre quelques minutes pour compléter le sondage.

En terminant, nous invitons tous les membres de l'ACMPA à visiter le site Web de l'Association à www.cpaacacmpa.ca. Vous y trouverez de l'information importante et d'autres articles utiles.

Au plaisir,

Le comité de communication

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le comité de communication de l'ACMPA au :

Téléphone : 613-745-2095

Télécopieur : 613-745-5559

mail@cpaa-acmpa.com

Comité de communication

281, rue Queen Mary

Ottawa, ON K1K 1X1

pièce jointe